

Campus Chase

Canada – Séries 2009 - Règlements officiels

1. Éligibilité

Pour avoir le droit de compétitionner dans le Campus Chase – Compétition Canada (la “Compétition”), les participants(es) doivent avoir atteint l’âge de maturité dans leur juridiction respective de résidence. Pour être éligible de gagner, les participants(es) doivent :

- Au moins un (1) membre de l’équipe doit avoir un numéro d’identification valide ou être affilié(e) à une faculté sauf indication contraire.

Les individus suivants ne sont pas admissibles à gagner la Compétition:

- Les employés de City Chase Inc.
- Tous les employés de compagnies en rapport avec ou compagnies affiliées, partenariat ou organisation de commandite ou fournisseurs de matériaux et services en rapport avec cette Compétition, et qui pourraient être considérés avoir de l’information confidentielle concernant la Compétition;
- Tout individu reconnu ayant de l’information confidentielle concernant la Compétition; et
- Tout membre de la famille immédiate (définis comme époux, frères et sœurs, parents, ou enfants, indépendamment de leur lieu de résidence) ou membre de la maisonnée (parents ou non parents), de ces employés ou individus.

Précédent la participation dans la Compétition, les participants(es) doivent signer et retourner un document de libération, relâche et de désistement en ce qui concerne la participation, responsabilité et publicité à City Chase Inc. pour la date spécifiée dans la documentation ou vous risquez la disqualification.

2. La Compétition

La Compétition est un concours de compétence, consistant en une série de défis Chasepoint (chacun un “défi”) que les équipes doivent compléter avec succès. Les équipes peuvent être éliminées en tout temps durant la Compétition n’ayant pas réussi à compléter un défi, ou autrement jugées sur le format du défi. La première équipe dont les deux co-équipiers atteignent la ligne d’arrivée identifiée arrivant de la bonne direction sera déclarée gagnante, sujets à avoir complété les défis requis, conformément aux règlements officiels, et vérification par les officiels de la Compétition.

Si plus d’une équipe est présente à un site d’un défi au même moment, les équipes complèteront le défi suivant leur ordre d’arrivée. Les officiels de la Compétition se réservent le droit de retarder une équipe donnant le temps à l’équipe précédente de compléter le défi avant de permettre à la deuxième équipe de commencer.

En la rare occurrence d’un ex aequo, les officiels de la Compétition se réservent le droit de décider une compétition finale d’un défi pour briser l’égalité des deux équipes et le gagnant (e) de ce défi sera déclaré le gagnant (e) de la Compétition.

Pour toutes les équipes complétant avec succès les défis requis, leur rang officiel sera enregistré dans l’ordre qu’ils ont traversé la ligne d’arrivée. Pour les équipes complétant moins que les défis requis, leur rang sera enregistré en ordre décroissant du nombre de ChasePoints complétés, puis dans l’ordre qu’ils ont officiellement traversé la ligne d’arrivée.

City Chase Inc. n'est aucunement responsable en l'occurrence qu'un défi particulier soit offensif aux valeurs morales, aux pratiques ou croyances d'une équipe participante ou membre de l'équipe. Le refus de participer dans un défi peut, à la seule et unique discrétion de City Chase Inc. résulter à exiger que l'équipe ou un membre de l'équipe soit requis de compléter un défi alternatif, ou être disqualifiés de la Compétition.

Durant la Compétition les participants(es) **doivent:**

- Obéir à toutes les lois locales, règlements, arrêtés municipaux et règles de la route. Les participants(es) sont à eux seuls responsables de leurs actions et des conséquences de ces actions durant la Compétition.
- En tout temps être à l'intérieur d'une distance de (20) mètres de leur coéquipier(ère), à moins d'avoir eu formellement d'autres instructions d'un officiel de la Compétition.
- Le shirt officiel de la Compétition ("Shirt") doit être porté en tout temps (à moins d'avoir reçu d'autres instructions des officiels de la Compétition), et lorsque porté, il faut que toute impression sur le t-shirt soit visible en tout temps (i.e. tout autre vêtement doit être porté sous le shirt; le shirt ne peut servir de bandana, ceinture, ou autrement que comme un shirt).
- Avoir avec vous en tout temps votre identification avec photo émise par le gouvernement valide.
- Respecter toutes les directives des officiels de la Compétition, autorités locales, propriétés et/ou propriétaires des emplacements et gérants.

Les participants(es) **peuvent:**

- Communiquer avec le public général (avec qui il n'y a eu absolument aucun contact de quelque façon ou autre au préalable) comme ressource durant la Compétition, à condition que cette assistance se conforme de près ou de loin avec ces règlements officiels.
- Utiliser les téléphones cellulaires, ordinateurs, appareils donnant accès à l'Internet ou GPS, ou autres appareils approuvés par les officiels de la Compétition, durant la Compétition.

Les participants(es) **ne peuvent pas:**

- Faire des préparations au préalable ou accepter de l'aide, assistance, support, conseils et/ou contributions de quelque sorte de tout membre de la famille quel qu'il soit, ami, ou connaissance (autre que son co-équipier) qui est sur le **parcours de la Compétition** soit directement ou indirectement, durant la Compétition. Il est du devoir des participants de refuser toute assistance de la sorte si offerte.
- Utiliser toute mode de transport privé, autre que ce qui est mis à leur disposition par les officiels de la Compétition. Les équipes n'ont pas le droit de voyager dans une voiture privée (i.e. accepter de se faire conduire par d'autres) utiliser des bicycles, patins de ligne, ou tout autre mode de transport. Les déplacements sont permis seulement à pied ou par transport public, à moins qu'il en soit autrement autorisé par un officiel de la Compétition.
- Se conduire dans une manière contraire à l'éthique du sport, prohibée ou illégale. L'agression physique ou verbale envers le public, les officiels locaux, les confrères participants, ou officiels de la Compétition, ou les actes de vandalisme, vol ou harcèlement ne seront pas tolérés, et peuvent résulter en pénalité de temps et/ou disqualification de la Compétition, et ce, à la seule et unique discrétion des officiels de la Compétition.

3. Motifs de disqualification

Les officiels de la Compétition se réservent le droit de disqualifier pour toute raison en tout temps, à leur seule et unique discrétion, toute équipe ou membre de l'équipe prenant part, ou qu'on pourrait croire prendre part, dans toute conduite contraire à ces règlements officiels ou aux instructions des officiels de la Compétition. Sans limiter la généralité de ce qui précède, les officiels de la Compétition se réservent le droit de disqualifier tout membre de l'équipe ou équipe, jugés par les officiels de la Compétition à ne pas se conduire d'une façon sécuritaire et qui va à l'encontre de l'esprit sportif. En l'occurrence de la disqualification d'un seul membre de l'équipe, les deux co-équipiers seront disqualifiés et perdent le droit de continuer leur participation dans la compétition ou de gagner un prix.

En l'occurrence de blessure physique, maladie, accident ou tout autre incident qui peut mettre en doute la capacité d'un individu de compléter la Compétition sans danger, les officiels de la Compétition peuvent, à leur entière et seule discrétion, disqualifier l'équipe. Pour plus de certitude, les officiels de la Compétition se réservent le droit de disqualifier une équipe, ou de annuler, suspendre, amender ou terminer la Compétition en tout temps, à leur seule et entière discrétion, si un facteur s'ingère dans la capacité des participants(es) de compléter sans danger la Compétition tel que contemplé par ces règlements officiels. En l'occurrence qu'une équipe est disqualifiée ou autrement incapable de terminer la Compétition, aucune portion de son montant d'admission ne sera remboursée.

4. Prix

City Chase Inc, peut, à sa seule discrétion attribuer des prix additionnels pour les catégories suivantes: Meilleures équipes finissantes, meilleurs costumes, et le meilleur nom de l'équipe. La valeur approximative au détail pour le deuxième prix / participation se range entre \$10 à \$2000.

City Chase Inc. peut, à sa seule discrétion attribuer des prix additionnels tirés au hasard.. Afin de pouvoir recevoir un prix tiré au sort (i.e. les prix n'ayant aucun rapport avec les résultats officiels), le récipiendaire choisi doit être présent au moment de l'annonce. Dans le cas où le récipiendaire choisi n'est pas sur place pour recevoir le prix en personne au moment de l'annonce, City Chase Inc. et/ou les commanditaires de la Compétition auront le droit de choisir un nouveau gagnant(e) (après quoi, le gagnant initial sera reconnu comme ayant perdu ses droits au prix) et attribuer le prix à la personne désignée tel qu'indiqué ci-dessus.

Tous les prix doivent être acceptés tels que décernés et ne peuvent être transférés, échangés ou substitués, qu'il soient en argent comptant ou autrement. City Chase Inc. se réserve le droit à sa seule discrétion de substituer un prix alternatif de valeur équivalente monétaire si pour une raison quelconque le prix ne peut être attribué tel que décrit.

Le gagnant(e) d'un prix quel qu'il soit, accepte en plus de permettre City Chase Inc. et/ou les commanditaires de la Compétition de se servir de son nom, sa ville de résidence et photographie et/ou image vidéo dans toute publicité ou campagnes promotionnelles sans compensation, et dégage City Chase Inc. les commanditaires de la Compétition et leurs agents respectifs, officiels, directeurs, employés et représentants, de toute responsabilité, dommages, coûts, dépenses et réclamations pouvant survenir ou ayant rapport quel qu'il soit avec le prix attribué.

5. Interruptions durant le tournage et la planification /exécution de l'évènement :

Il doit être absolument compris qu'il peut y avoir tournage de film durant la Compétition pour la télévision et pour des fins promotionnels. Dans le but de faciliter l'exécution/planification/tournage de la Compétition, il peut devenir nécessaire pour les officiels de la Compétition de (i) augmenter les règlements soit avec instructions verbales ou écrites au courant de la compétition, (ii) retarder le départ, ou interrompre et recommencer tout défi demandé, ou (iii) autrement amender ou intervenir dans le fonctionnement de la Compétition. Les officiels de la Compétition feront, à leur seule et absolue discrétion, tous les efforts raisonnables afin de s'assurer que, si tels changements ou interventions

causent un impact positif ou négatif à la performance d'une équipe, cet impact sera calculé et mis dans la balance pour donner égale justice à toutes les équipes.

6. Termes additionnels et conditions:

Avec leur participation dans cette Compétition, les participants(es) consentent de respecter ces règlements officiels. Les participants(es) qui ne se sont pas conformés à ces règlements officiels sont sujets à la disqualification. City Chase Inc. se réserve le droit de disqualifier tout participant(e) dont le caractère ou la conduite, s'il/elle est déclaré être le gagnant(e) pourrait conduire la réputation de la Compétition, ses commanditaires, ou City Chase Inc. au déshonneur. Le City Chase Inc. se réserve le droit de modifier les règlements officiels de toute façon en tout temps qu'ils le jugeront nécessaire ou approprié sans essentiellement avoir des conséquences sur les termes et conditions de cette Compétition. Les participants(es) et l'équipe gagnante acceptent de se rendre disponibles sans compensation aucune, afin de paraître dans des promotions publicitaires additionnelles comme il pourrait leur être raisonnablement demandé par City Chase Inc. Les participants(es) ne devront, sans consentement écrit au préalable de City Chase Inc, accorder aucune entrevue, ou faire, ou relâcher quelque déclaration pour publication, ou qui pourrait être autrement rendue publique, d'aucune façon en ce qui regarde la Compétition. La Compétition est assujettie à toutes les lois applicables de la province de l'Ontario et les lois du Canada qui y sont applicables, ainsi qu'à la loi locale. Tout litige pouvant être relié à la Compétition sera régi sous la juridiction exclusive de la cour de Toronto. En l'occurrence de toute divergence ou contradiction entre la version anglaise et toute autre version des règlements officiels ou autres documents de la Compétition, traductions lesquels peuvent être données à la seule discrétion de City Chase Inc, pour des raisons de convenance seulement, la version anglaise prévaudra, régira et contrôlera.